### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 17/04/2023 Recu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17.04.2023

ID: 089-200039642-20230330-26\_2023\_2-DE

# DEPARTEMENT DE L'YONNE

## ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

#### Nombre de conseillers :

- En exercice: 75 - Présents: 64 - Absent(s): 2 - Pouvoir(s): 9 - Votants: 73

#### Délibération n° 26-2023

## Objet:

#### **FINANCES**

#### Budgets

Vote du budget primitif 2023 – budget annexe « Déchets ménagers » Le trente mars deux-mille-vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME, 1<sup>er</sup> Vice-président.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argentenay: M. TRONEL Michel, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Baon: M. CHARREAU Philippe, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Chassignelles: M. TRUCHY Maryan, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette. Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme JOUVEY Maryline, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, Fulvy: M. BIZIOT Hervé, Gigny: M. REMY Georges, Gland: Mme CAMUS-NEYENS Sandrine, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: Mme RIS Jeannine, Mélisey: M. BOUCHARD Michel. Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armancon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: M. RETIF Adrien, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Ravières: M. FOREY Vincent, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Saint-Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin, Sambourg: M. PARIS Stéphane, Sennevoy-Le-Bas: Mme RAOUX Roseline, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Stigny: Mme DOLLIER Anne, Tanlay: M. ROY Yohan, Mme YVOIS Caroline, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre: M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, M. HAMAM Nabil, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane. Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: M. PACAULT Philippe, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: Mme JOUSSEAU Catherine, Yrouerre: M. ZANIN Alain.

Excusés ayant donné pouvoir : Epineuil : Mme SAVIE EUSTACHE Françoise (a donné pouvoir à Mme GIBIER Pierrette), Lézinnes : M. BRUMEAUX Michel (a donné pouvoir à M. TRONEL Michel), Ravières : M. LETIENNE Bruno (a donné pouvoir à M. FOREY Vincent), Tanlay : M. DELPRAT Eric (a donné pouvoir à M. ROY Yohan), Tonnerre : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à Mme PRIEUR Chantal), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal), Mme ELBACHIR Nicole (a donné pouvoir à M. PONSARD José), M. FICHOT Jean-François (a donné pouvoir à M. DROUVILLE Michel), M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. CALONNE Marc).

<u>Absentes excusées</u>: *Tonnerre*: Mme AGUILAR Dominique, *Villon*: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine.

Secrétaire de séance : M. GONON Jean-Louis

Date de convocation : 24 mars 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.2312-1 et suivants,

Vu le projet du budget annexe « Déchets ménagers » pour l'exercice 2023 transmis avec la convocation du conseil communautaire et le rapport de présentation.

Il est proposé d'adopter le budget primitif 2023 du budget annexe « Déchets ménagers » comme suit, le bureau communautaire ayant émis un avis favorable le 21 mars 2022,

Budget Déchets Ménagers	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	2 941 295,91 €	2 941 295,91 €
Section d'Investissement	1 131 689,12 €	1 131 689,12 €
TOTAL	4 072 985,03 €	4 072 985,03 €

67 pour

6 contre

0 abstention

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

Envoyé en préfecture le 17/04/2023 Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17.04.2023

ID: 089-200039642-20230330-26\_2023\_2-DE

**DECIDE** d'adopter au niveau du chapitre le budget primitif 2023 de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne », arrêté en dépenses et en recettes conformément au tableau ci-dessus, pour le budget annexe « Déchets Ménagers ».

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Le président de séance, Monsieur Régis LHOMME,

1<sup>er</sup> Vice-président

Le secrétaire de séance, Monsieur Jean-Louis GONON

Le vice-président

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).